

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

Propriété sise au 85, route du Président-Kennedy (lot 2 431 635) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Desjardins qui se tiendra le **mercredi 27 janvier 2021, à 18 h 30**, à *huis clos* et par visioconférence, le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme, la superficie totale et maximale d'une enseigne appliquée pour une entreprise, à 3,9 mètres carrés au lieu 2,2 mètres carrés, tel que prescrit par l'article 249 1° h) en référence au tableau intitulé « *Normes Relatives aux Enseignes* » et à la note 1 dudit tableau du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel du conseil d'arrondissement, **est remplacée par une consultation écrite** annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

Une consultation écrite sur cette demande de dérogation mineure aura lieu du **12 janvier 2021 au 26 janvier 2021**. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit (remplir le [formulaire](#)) sur cette demande de dérogation mineure et nous le faire parvenir au plus tard 15 jours suivant la publication de l'avis.

Donné à Lévis, le 12 janvier 2021

(Signé) Hélène Jomphe

Hélène, chef de service

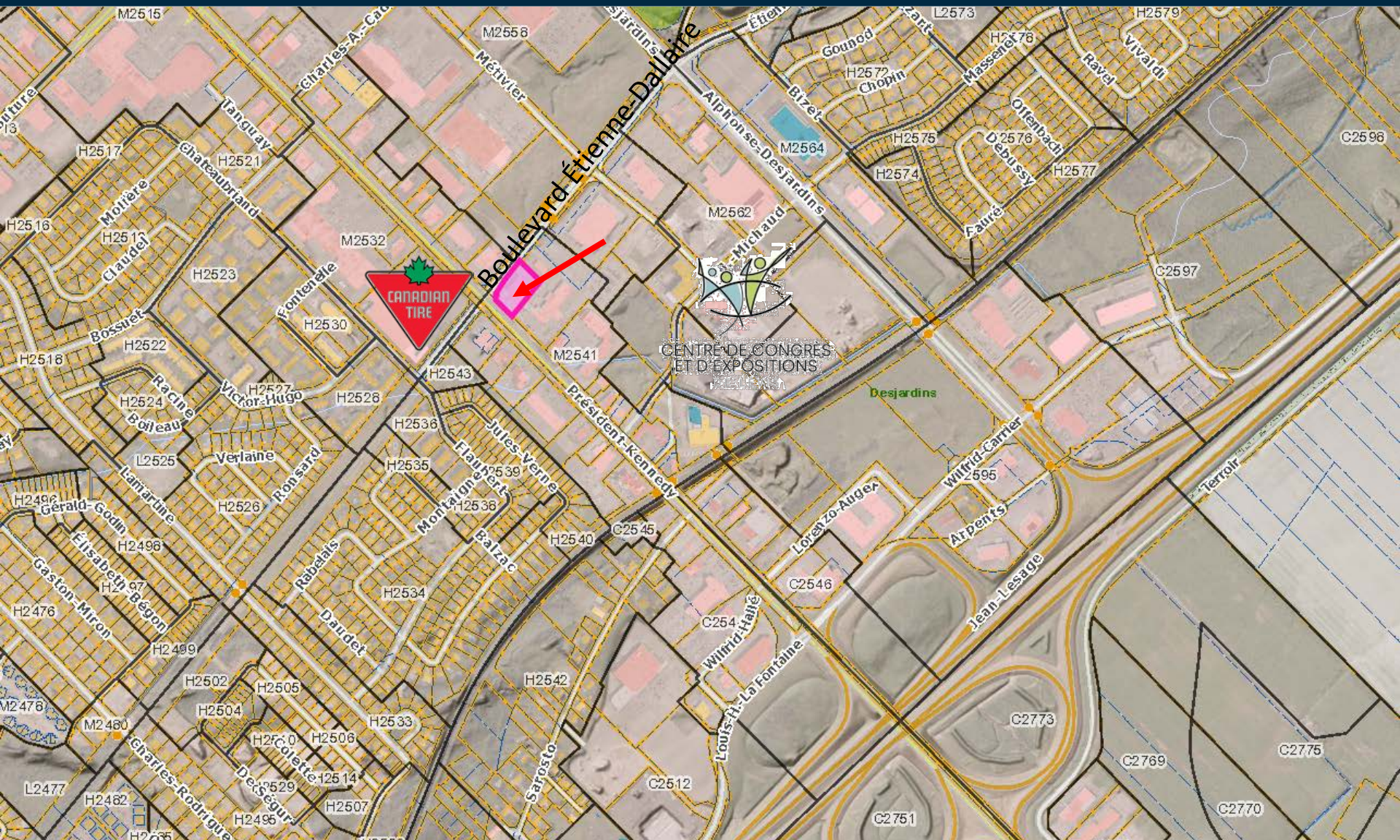


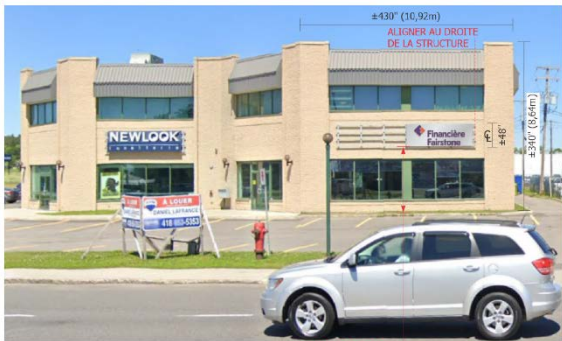
Informations pour analyse :

Dispositions réglementaires : Enseigne appliquée

Disposition	Prescription	Demandé	Impact
Superficie totale et maximale d'affichage par entreprise (0,4 mètre par mètre linéaire du mur sur lequel l'enseigne est localisée)	2,2 mètres carrés	3,9 mètres carrés	1,7 mètre carré

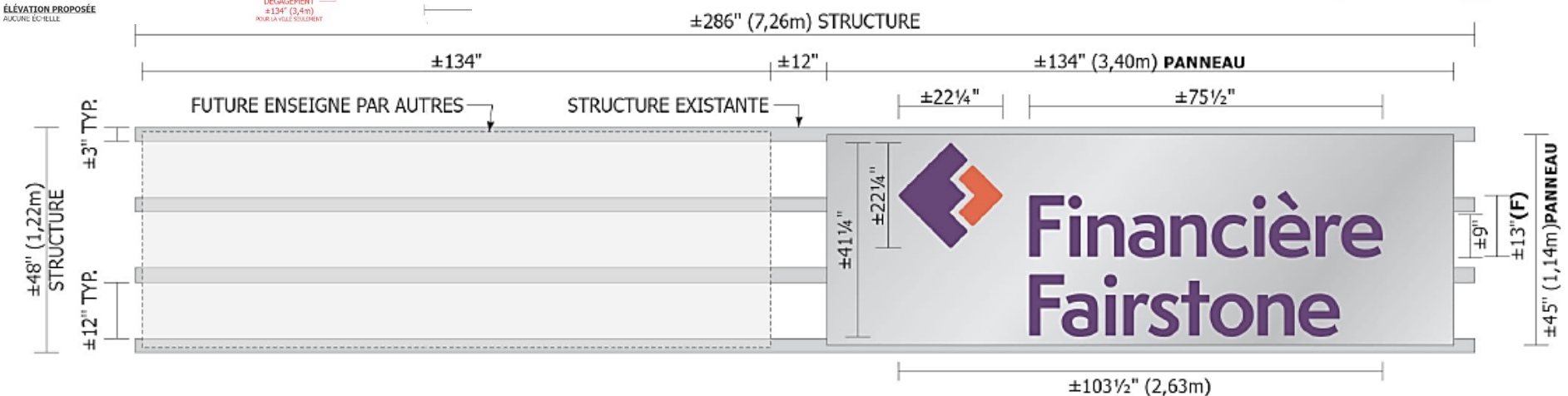
- N'est pas situé dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique.





Superficie totale et maximale par entreprise pour une enseigne appliquée:

- Prescrite : 2,2 mètres carrés
- Demandée : 3,9 mètres carrés



A NOUVELLE ENSEMBLE DE LETTRES CHANNELS LUMINEUX SUR PANNEAU EN ALUMINIUM PEINT ARGENT INSTALLÉ SUR STRUCTURE EXISTANTE X1

ÉCHELLE: 3/8" = 1'-0"

SUPERFICIE LETTRES: 29.65 ft² or 2,75 m²
SUPERFICIE PANNEAU: 41.88 ft² or 3,89 m²

- PMS 7416C / 3M 3630-3043
- PMS 668C / 3M 3630-9043
- ARGENT / SILVER

TEL QUE SITE CHECK #56648